

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 16 JANVIER 2002

Objet : L'an deux mille trois et le seize janvier à
dix sept heures trente

Budget
Supplémentaire
2002

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au
nombre prescrit par le règlement dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Jean THAON

0301/01

Présents ou représentés :

MM. THAON, BALDINI, BARBIER, BLANCHI, BONNET, GILLY,
GINESY, MALAUSSENA, MASCARELLI, PELLETIER.
MMES BRUN, FORESTIER, GIRAUD, PECQUEUR, RAYBAUD, RENAUDO,
SOMARIA, STEFANI.

Le Président donne lecture du Budget Supplémentaire
du Syndicat pour l'année 2002 :

Après lecture des chapitres des dépenses et des
recettes, article par article, le Comité constatant son bon
équilibre, décide à l'unanimité de voter le Budget Supplémentaire
2002 du Syndicat qui se présente comme suit :

DEPENSES :	Fonctionnement	109 000 E
	Investissement	40 000 E
	Total	149 000 E
RECETTES :	Fonctionnement	109 000 E
	Investissement	40 000 E
	Total	149 000 E

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président
Jean THAON

